

L'UE et le Canada œuvreront ensemble à la protection de leurs intérêts à Cuba



La Havane, 18 avril, (RHC).- L'Union européenne et le Canada ont jugé «regrettable» dans une déclaration commune la décision des États-Unis de permettre des actions en justice contre les entreprises étrangères présentes à Cuba.

«La décision des États-Unis aura un impact important sur les opérateurs économiques de l'UE et du Canada à Cuba... et ne peut que mener à une spirale inutile de poursuites judiciaires», ont déclaré la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström, la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini et la ministre des Affaires étrangères du Canada Chrystia Freeland, citées par l'AFP.

«Nos lois respectives permettent que toute réclamation nord-américaine soit suivie de demandes reconventionnelles devant les tribunaux européens et canadiens», souligne la déclaration commune.

A Paris, le ministre français de l'Économie et des Finances, a également réagi vivement.

«Nous nous opposons fermement» à cette décision et «appelons les États-Unis à revoir leur position», car a-t-il relevé «L'application extra-territoriale de ces mesures unilatérales est inacceptable»,

Il a dit que le gouvernement français est prêt à avoir recours à tous les outils à sa disposition, «y compris un recours devant l'OMC».

A Bruxelles, l'Union Européenne avait déjà prévenu Washington qu'elle prendrait des mesures de rétorsion si le dit chapitre de la loi Helms-Burton était activé.

La Chine, la Serbie et la Russie ont également condamné ce nouveau tour de vis fait par Washington au blocus de Cuba.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/188695-lue-et-le-canada-oeuvreront-ensemble-a-la-protection-de-leurs-interets-a-cuba>



Radio Habana Cuba